



## Annulation vol , indemnité

-----  
Par Viva

Bonjour, notre vol a été annulé lors des dernières grèves.

Le vol a été remboursé. Par contre nous avons passé 15h de trajet plus une nuitée au lieu de 2h jusqu'à destination.

La compagnie ne nous rembourse pas les préjudices car cela n'est pas de leur faute car grèves des contrôleurs du ciel.

A qui réclamer le préjudice financier et moral?

Cordialement

-----  
Par hideo

Bonsoir,

La grève n'étant pas un élément de force majeure ,il faudrait nous en dire plus sur votre mésaventure .

Espace UE ,compagnie européenne ITA .Origine destination .

Cordialement